



Atteinte à la vie privée

Par victoria22

bonjour, j'aimerais savoir si mon conseiller financier est en droit de parler de ma vie privée à un de ses collègues d'une autre agence sans mon accord.
merci

Par ESP

Bonjour
Non bien entendu,, je vous conseille de vous en plaindre auprès de la direction régionale de l'établissement.